

Le Quai des Roses COMPIEGNE (60)

BAT.	LOT	TYPE	SURFACE HABITAB. EN M2	BALCON EN M2	SURFACE JARDIN PRIVATIF EN M2	Prix de Vente TTC*	Montant de la Subvention du Dép. de l'Oise**	PRIX Subvention du Dép. de l'Oise déduite**	REDEVANCE DURANT LA PHASE LOCATIVE		
									REDEVANCE LOCATIVE	REDEVANCE ACQUISITIVE	REDEVANCE TOTALE
B	B003	4	76.13		110.00	OPTION			650 €	60 €	710 €
	B103	4	76.16	3.10		205,000 €	9,000 €	196,000 €	650 €	60 €	710 €
	B201	3	65.52	2.64		173,000 €	9,000 €	164,000 €	550 €	50 €	600 €
	B202	3	63.33	2.64		169,000 €	9,000 €	160,000 €	530 €	50 €	580 €
D	D001	3	66.58		115.50	182,000 €	9,000 €	173,000 €	582 €	49 €	631 €
	D101	3	66.66	9.79		180,000 €	9,000 €	171,000 €	568 €	53 €	621 €

Possibilité de bénéficier de la Prime Accession d'ACTION LOGEMENT, pour les salariés d'Entreprises privées, d'un montant de 10 000 €

* : Prix de vente sous conditions de ressources. TVA à 5,5% incluse, hors frais de Notaire, dans le cadre d'une opération en PSLA (Prêt Social Location-Accession)

** : La subvention du Département est soumise à conditions.

Redevance Totale: Pendant la durée du contrat de location-accession, le locataire-accédant verse une redevance composée d'une part locative et d'une part acquisitive.

Exemple de mensualité calculée à partir d'une simulation faite après un an de location en prenant en compte un prêt fixe à 2,2% assurance comprise sur 25 ans,

hors frais de Notaire et frais de garantie qui devront être auto-financés par le client.

